

30 « SOUS-PREFETS A LA RELANCE » RECRUTÉS ? LE CORPS PRÉFECTORAL « SE RELANCE » LUI-MÊME, AVANT LES AUTRES. NUL N'EST MIEUX SERVI QUE PAR SOI-MÊME...

Une budget de 175 000 € / an
par sous-préfet

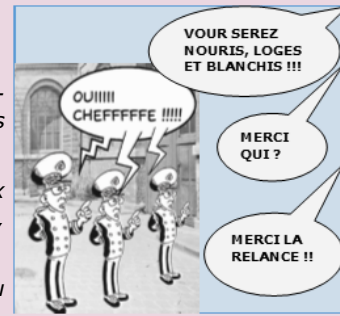
L'équivalent de 5 ETP / an

A QUOI SERVIRONT VRAIMENT LES SOUS-PREFETS A LA RELANCE ? L'ADMINISTRATION NOUS RÉPOND, MAIS NE NOUS DIT PAS TOUT :



« Leurs missions sont :

- Décliner et suivre le plan de relance au niveau départemental : animation de l'action interministérielle des services de l'Etat dans la réalisation des actions programmées et de mobilisation en lien avec les services de l'Etat, des collectivités et des porteurs de projets,
- Rendre cohérent la programmation budgétaire et notamment les crédits de droit commun avec les crédits « France relance »,
- Suivre la mise en œuvre du plan de relance et des préparations des réunions du comité de pilotage,
- Evaluer le plan de relance,
- Identifier et recenser les procédures ou dispositifs administratifs qui peuvent faciliter ou accélérer la mise en œuvre des réformes prioritaires du gouvernement,
- Suivre les dossiers particuliers répondant aux enjeux locaux (numérique, industrie, santé, transition écologique, formation, investissement local,...),
- Réaliser les actions de communication et de mise en œuvre du plan.



« Les sous-préfets à la relance ne disposeront pas d'équipes dédiées »

« C'est une mission à durée déterminée »

FAUX

Les sous-préfets à la relance disposent localement de secrétariat particulier, de chauffeur dédié, voire de personnel de résidence...

Leur installation a fait l'objet de travaux et parfois de mouvements de bureaux administratifs.

La plupart des sous-préfets sont prévus de rester en tant que SG adjoints des préfectures.

Et qui paye ces EXTRAS ?

FO ACCUSE l'administration (DMAT, DGPAT) d'accroître le « MILLEFEUILLE ADMINISTRATIF », alors que la DGFAP fait la promotion de ses « réformes de simplification ». **ENCORE UNE INCOHERENCE**
FO NE CAUTIONNE PAS cette enveloppe budgétaire de 5,250 MILLIONS EUROS dédiée aux 30 sous-préfets à la Relance et l'affectation de personnels locaux pris sur des services déjà en sous-effectifs.

LE CORPS PRÉFECTORAL SE DEMULTIPLIE, ALORS QUE LEUR PERSONNEL CROULE SOUS LEURS ORDRES ET CONTRE-ORDRES !!! UNE INEPTIE POUR L'INTERET DES PREFECTURES !!!

ADHÉREZ !! AVEC FO, PLUS D'INFOS !!